Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Société des Vétérinaires Suisses

Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri

Rapport annuel 2017

Table des matières

Préface 3

Entretien avec Roger Stephan 4

L'année 2017 en bref 8

Cabinets de naturopathie: la SVS souhaite une réglementation uniforme 10

Collaboration: zone conflictuelle et enrichissement 11

Le chemin sinueux vers la banque de données sur les antibiotiques 12

Les titres SVS sortent renforcés de l'année 2017 14

Pour une profession d'AMV offrant des perspectives 15

Médias et événements 16

La Suisse hôte de la société allemande des vétérinaires 17

Les Archives suisses de médecine vétérinaire armées pour l'avenir digital 18

Sections 20

La SVS planifie la voie vers l'avenir 25

Comité et organes 26

Organigramme et secrétariat 27

Finances, comptes annuels 28

Statistiques 30

Éditeur/rédaction
Société des Vétérinaires Suisses SVS
Brückfeldstrasse 18, 3012 Berne
Tél. 031 307 35 35, info@gstsvs.ch, www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi
Traduction: Yvan Bourquard

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand. D'autres exemplaires peuvent être commandés chez: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications

La fascination avant tout

La fascination pour une discipline est décisive dans le choix du parcours professionnel.
(Étude de parcours professionnel SVS 2017)

Préface

Chères consœurs, chers confrères,
Chères lectrices et chers lecteurs,

On n'avait jamais vu autant de candidats se presser au portillon des études de médecine vétérinaire que l'an dernier. Pour la première fois, moins de 40% des personnes ayant réussi le test d'aptitudes ont pu accéder aux facultés Vetsuisse. Cet intérêt tout à fait réjouissant souligne la fascination soutenue qu'exerce la profession de vétérinaire. L'enthousiasme pour une discipline spécialisée est aussi décisif, lors de l'entrée dans la profession comme pour la planification de la carrière. L'étude de parcours professionnel menée par la SVS en 2017, dont vous retrouvez les éléments centraux dans ce rapport annuel, l'a clairement montré.

L'étude de parcours professionnel illustre aussi clairement l'évolution structurelle de la profession vétérinaire au cours des 30 dernières années: de moins en moins de vétérinaires indépendants, de plus en plus de temps partiel et une proportion de femmes en forte hausse. Ces caractéristiques distinctives de la nouvelle génération influent également sur la structure de nos membres. Une situation que nous devons davantage prendre en compte dans la pondération des thèmes et des prestations. Nous devons par ailleurs créer de nouvelles offres pour les vétérinaires employés et nous approprier les thèmes comme la conciliation de la vie privée / vie professionnelle.

L'hétérogénéité et, par conséquent, la diversité des exigences envers notre association demeurent élevées. La SVS offre des plateformes d'échange et rassemble différentes préoccupations à une même table. L'année dernière, l'accent s'est porté notamment sur la collaboration entre les vétérinaires dans le service officiel et ceux de la pratique. Les échanges fructueux dans le domaine de la banque de données sur les antibiotiques en planification constituent ici un bon exemple de dialogue réussi.

Nous sommes indéniablement plus forts lorsque nous arrivons à discuter de manière constructive à l'interne et à communiquer d'une seule voix vers l'extérieur. Cela vaut par exemple pour l'exigence de réglementation uniformisée pour les cabinets de naturopathie pour animaux, que la SVS a formulée l'an dernier. Nous voulons aussi renforcer la position des vétérinaires via une formation continue et une formation postgrade de haut niveau. Le fait que les titres spécialisés SVS soient désormais liés à une adhésion à la section spécialisée correspondante y contribue.

Pour assurer que la fascination envers cette profession, qui attire tant de jeunes personnes, persiste après la fin des études, nous nous engageons pour une entrée dans la profession qui soit durable. Nous développons des formations ciblées, comme le cursus nouvellement lancé l'an dernier «Paré pour la gestion d'entreprise», afin de soutenir les jeunes confrères. Mais nous soignons de même ce qui a fait ses preuves, comme le «Cours de mise à niveau». Nous comptons poursuivre cette stratégie, afin que nos membres continuent de disposer de bonnes possibilités de choix de parcours professionnel dans la pratique, la recherche, l'industrie ou encore le service officiel.

Bien cordialement

Christoph Kiefer, président SVS

«Terminer les études comme généraliste garde tout son sens»

Roger Stephan, futur doyen de la faculté Vetsuisse, parle de la formation actuelle des étudiants et de sa tâche, entre recherche et direction.

Roger Stephan, durant votre carrière, vous avez pour l'essentiel travaillé à l'université. Comment percevez-vous les étudiants aujourd'hui, comparé à il y a 20 ans par exemple?
Ce qui a fondamentalement changé, c'est la motivation poussant les titulaires de maturité à choisir les études de médecine vétérinaire. Par le passé, la plupart des futurs étudiants voyaient principalement, comme moi d'ailleurs, la production agricole. De nos jours, c'est devenu plutôt rare. L'image du vétérinaire a radicalement changé dans la société. La motivation principale des jeunes gens d'aujourd'hui est qu'ils aiment les animaux. Ils ont en première ligne un lien avec les petits animaux ou les chevaux, et non avec les animaux de rente.

Comment percevez-vous le choix de l'orientation d'approfondissement dans les études?
Je suis surpris qu'à ce jour on n'ait encore jamais dû déplacer quelqu'un contre son gré dans une orientation d'approfondissement non choisie. Dans chaque volée, on voit en outre un certain nombre d'étudiants qui, à la fin de la troisième année des études, ne placent plus l'activité clinique en première priorité. Il y a 20 ans, on aurait eu de la peine à trouver des personnes pour les orientations non cliniques.

Mais trouve-t-on alors encore suffisamment d'étudiants qui veulent s'orienter vers la médecine des animaux de rente? C'est une discussion en cours au sein de la SVS…
«Suffisamment» n'est définitivement pas le terme. Autrement, la situation dans la pratique serait tout autre. Les nouveaux diplômés ne suffisent pas à couvrir les besoins du marché, créant un appel d'air pour des vétérinaires venant de l'étranger. Bien entendu que la situation est difficile en raison des conditions économiques prévalant dans l'agriculture. Et le rôle du vétérinaire traitant des animaux individuels perd progressivement de son importance. Le vétérinaire est perçu en premier lieu comme un facteur de coûts et est toujours appelé en urgence. De mon point de vue, la médecine de troupeau devrait obtenir bien davantage de poids. L'agriculture doit être prête à investir dans des mesures prophylactiques et payer pour ces prestations, de même que pour les compétences professionnelles. L'agriculteur économise en effet des médicaments pour chaque animal en bonne santé.

Pensez-vous qu'il faudrait changer la sélection des étudiants, de sorte à ce que davantage se décident à nouveau en faveur du secteur des animaux de rente?
Il existe différents modèles en Europe sur la manière de recruter les étudiants. Une université allemande que je connais mène des entretiens personnels avec les étudiants potentiels. Les personnes issues d'un environnement agricole, qui par ailleurs présentent la motivation correspondante, ont davantage de facilité à y entrer. En fin de compte, en dépit d'une procédure de sélection autrement plus laborieuse, le résultat de ces systèmes n'offre pas véritablement de meilleurs résultats. Je pense que l'on doit de nouveau réussir à beaucoup mieux présenter ce que signifie l'environnement agricole. Dans de nombreux pays, l'urbanisation conduit au fait que les jeunes gens n'ont plus vraiment de lien avec l'agriculture.

«Des ‹études light› pour les vétérinaires en pratique rurale signifieraient une médecine vétérinaire à deux classes»

Ne faudrait-il pas davantage prendre en compte l'aptitude à la profession dans l'examen d'entrée?
Notre test d'entrée a pour but d'évaluer l'aptitude des étudiants potentiels à terminer les études avec succès. C'est notamment une question d'économie publique. Pour pouvoir discuter d'autres modèles, à l'exemple des entretiens d'entrée cités plus haut, nous avons besoin de données précises. Par ailleurs, nous devons faire attention à ne pas définir une mesure exceptionnelle pour un domaine spécifique, par exemple celui des animaux de rente, qui crée ainsi une filière «light». Cela entraînerait un déséquilibre. Il serait à mon sens risqué d'introduire une médecine vétérinaire à deux classes.

Comment les exigences de l'avenir, comme la spécialisation croissante dans la profession, sont-elles prises en compte? Faut-il s'attendre à des répercussions sur les études?
De mon point de vue, une formation de base ne devrait

pas générer des spécialistes. C'est aussi pourquoi, par le passé, nous nous sommes prononcés contre une spécialisation après la troisième année des études. C'est utile d'approfondir un domaine mais, en fin de compte, de toujours continuer à former des généralistes. Les étudiants doivent pouvoir évoluer dans toutes les directions une fois les études terminées. Ensuite, si on le souhaite, chacun peut se spécialiser via la formation postgrade.

La médecine vétérinaire constitue l'une des filières d'études les plus onéreuses. Vous arrive-il de devoir la défendre?
Les coûts élevés sont parfois critiqués, mais on n'y a pas beaucoup d'emprise. Les frais de formation dépendent du nombre d'étudiants, de l'infrastructure nécessaire, de même que d'un rapport de prise en charge raisonnable. Contrairement à la médecine humaine, nous n'avons pas de patients-types. Des espèces différentes occasionnent logiquement des coûts plus élevés. Il va de soi que les universités observent nos charges d'un œil critique. Dans une faculté où l'étudiant individuel présente un coût aussi élevé, nous devons en outre soigneusement veiller à ne pas être attaquables. Si nous voulons aussi rester suffisamment attrayants pour l'université, nous devons fournir une bonne formation, mais aussi de bons résultats de recherche.

Aux termes de sa stratégie pluriannuelle, la SVS veut assurer aux étudiants en médecine vétérinaire une entrée durable dans la profession ainsi que de bonnes possibilités de parcours professionnel. Que faut-il entendre par «bonnes possibilités de parcours professionnel», de votre point de vue? L'université s'intéresse-t-elle à cette thématique?
Nous nous intéressons au parcours des étudiants dans le cadre de la formation postgrade. Les «Colleges», que nous proposons à l'université, sont en premier lieu pensés pour la pratique et non pour une carrière universitaire. Même s'ils sont aujourd'hui pour ainsi dire un prérequis dans l'environnement clinique pour pouvoir progresser au plan académique. Suivre cette formation postgrade permet d'entrer dans l'activité pratique à un niveau tout autre qu'en le faisant directement après l'examen fédéral. Le financement des Colleges fait cependant l'objet d'une large discussion, que nous menons à l'heure

actuelle. Il s'agit en fait d'une formation postgrade individuelle. L'université réclame de plus en plus que cela n'appartienne pas à son mandat de prestations financier.

En tant que doyen, vous devrez en premier lieu vous préoccuper de finances. Les compétences de direction et la gestion sont également de plus en plus demandées à l'université. Comment les professeurs les prennent-ils en compte?
De nos jours, il existe de plus en plus d'offres de formation en gestion dans le cadre du parcours professionnel académique, même jusqu'au MBA. En ce qui me concerne, j'ai pu bénéficier d'une formation de direction relativement longue à l'armée. À l'Hôpital vétérinaire de la faculté Vetsuisse de Zurich, nous venons de remanier tout le système de direction. Nous avons aujourd'hui un directeur médical et une directrice des finances à l'échelle de l'hôpital. Nous avons dû nous faire à l'idée que cela n'allait pas autrement. Il n'est pas réaliste de vouloir qu'un professeur, juste parce qu'il occupe une telle position, comprenne tous les tenants et aboutis-

sants financiers et, en sus, gère une entreprise de façon à en tirer des gains.

Quelles tâches de gestion vous incomberont à titre de doyen Vetsuisse?
Nous avons besoin d'une stratégie pour le site de faculté Zurich comme pour Vetsuisse dans sa globalité. Au cours des dernières années, nous n'avons jamais défini ensemble l'orientation générale de la faculté Vetsuisse comme entité. À Zurich, nous élaborons à l'heure actuelle un concept de véritable clinique d'urgences au département des petits animaux. À l'avenir, il sera très important de débattre de telles questions, également pour la communauté des deux sites. Je suis convaincu que le grand cadre Vetsuisse constitue la bonne stratégie. Mais nous devrons regarder encore plus précisément à l'avenir quels processus intégrer dans ce cadre. Certains processus sont lourds et inutilement compliqués.

Où voyez-vous un besoin d'intervenir dans le cadre de la collaboration Berne-Zurich?
Nous devons investir les moyens de la manière la plus économique possible, afin d'en tirer le maximum sur les sites comme à la faculté Vetsuisse Suisse. En font partie le fait de définir des accents sur les deux sites et de s'accorder au niveau stratégique. La faculté Vetsuisse peut tout à fait prétendre être forte en préclinique, en pathobiologie et en clinique. Ce qui ne signifie toutefois pas vouloir couvrir tous les trois domaines de la même manière sur les deux sites. Parallèlement, il est incontesté que nous avons besoin de la clinique à Berne comme à Zurich, afin de satisfaire la formation de base des étudiants. Nous ne pouvons pas juste radier des prestations sur l'un des sites, sous prétexte que la charge est élevée et les recettes faibles. Il se peut que ce soit justement une prestation importante pour la formation des étudiants. Nous devons donc toujours garder en tête l'image globale.

Roger Stephan

Après avoir suivi ses études aux Universités de Fribourg et de Zurich, Roger Stephan a travaillé brièvement dans un cabinet de médecine rurale. Sa dissertation l'a ensuite rapproché de la sécurité alimentaire. Depuis, il poursuit une carrière à l'université et est aujourd'hui directeur de l'Institut de sécurité des denrées alimentaires. Après deux années au poste de vice-doyen, il sera nommé doyen du site de la faculté Vetsuisse de Zurich au 1er août 2018 et doyen Vetsuisse dès le 1er janvier 2019. Roger Stephan est membre de la SVS depuis 23 ans.

«Comment nous voyons le vétérinaire de l'an 2030? Nous devons orienter notre formation dans ce sens»

Quel est le rôle de Vetsuisse parmi les vétérinaires et face à la SVS?
Vetsuisse doit s'engager pour obtenir suffisamment de moyens pour assumer son mandat de base qui est la formation des étudiants. Pour ce qui a trait à la politique professionnelle, Vetsuisse n'a en revanche pas de rôle leader à assumer. Cela revient à la SVS, qui est essentielle pour le travail de mise en réseau.

Comment percevez-vous la SVS? Où va-t-elle devoir s'engager ces prochaines années?
La SVS joue un tout grand rôle dans la discussion sur l'emploi des antibiotiques en médecine vétérinaire, aussi pour ce qui a trait à l'aspect One-Health. Elle va devoir positionner le domaine de la médecine des animaux de rente, respectivement le guider stratégiquement. La volonté d'être la représentante de tous les vétérinaires devrait s'avérer encore plus difficile à l'avenir.

L'année dernière, la SVS a lancé le projet «Vet Futures». Elle souhaite de la sorte élaborer une vision pour la profession de vétérinaire, en collaboration avec la Confédération, les cantons et l'université. Que pensez-vous de ce projet?
Cette discussion est essentielle pour la révision du cursus en cours. Que voulons-nous par exemple atteindre en créant une sixième année d'études? Comment voyons-nous le vétérinaire en l'an 2030? Nous devons orienter notre formation à ces optiques. Je dois savoir à quoi devra ressembler le produit final, sans quoi je ne peux pas définir le chemin à suivre. Plus vite nous aurons cette vision, mieux ce sera. Nous devons poser aujourd'hui les bons jalons pour demain.

Interview: Annik Steiner, responsable Médias et communication au secrétariat de la SVS

Essor du temps partiel

À l'heure actuelle, plus de la moitié des vétérinaires âgés de 30 à 40 ans travaillent à temps partiel. (Étude de parcours professionnel SVS 2017)

L'année 2017 en bref

JANVIER

Les ASMV se muent en une revue en libre-accès
Les travaux scientifiques des Archives Suisses de Médecine Vétérinaire sont désormais librement accessibles et indexés dans les principales banques de données de la recherche.

Parution du guide sur l'emploi des antibiotiques
Le guide fournit aux vétérinaires des recommandations concernant la prescription, l'utilisation et la remise d'antibiotiques.

Discussions de Habsbourg: échanges entre la pratique et les services officiels
Les vétérinaires, qu'ils soient en service officiel ou actifs en pratique, discutent de ce qui distingue leurs rôles et tâches respectifs.

121 jeunes vétérinaires
121 étudiants clôturent avec succès leur examen fédéral à la faculté Vetsuisse. La SVS les invite à une manifestation en soirée.

FÉVRIER

Prise de position sur des ordonnances dans le domaine vétérinaire
La SVS dépose une prise de position sur la modification d'ordonnances dans le domaine vétérinaire. Elle y rejette notamment l'abattage au pâturage.

MARS

Papier de position sur l'utilisation des antibiotiques
La conférence des présidents adopte un papier de position sur les médicaments vétérinaires et l'utilisation des antibiotiques.

AVRIL

Du docteur des animaux au spécialiste et entrepreneur
Lors de la journée des professions libérales, le président de la SVS Christoph Kiefer met en lumière les progrès vertigineux obtenus en médecine des petits animaux.

MAI

Protéger les animaux de compagnie en les vaccinant
À la faveur d'un communiqué de presse, la SVS et l'Association suisse pour la médecine des petits animaux (ASMPA) rendent attentifs au nouvelles recommandations de vaccination pour les chiens et les chats.

Préserver l'attractivité de la profession à l'avenir
L'ouverture des Journées suisses des vétérinaires à Fribourg est dédiée au thème des visions. Avec le projet «Swiss Vet Futures», la SVS souhaite élaborer une vision d'avenir pour la profession de vétérinaire.

JUIN

Améliorer le contrôle des cabinets de naturopathie pour animaux
L'assemblée des délégués adopte une motion déposée par la section spécialisée camvet.ch. Celle-ci veut combattre le foisonnement incontrôlé de fournisseurs de méthodes de soins complémentaires en médecine vétérinaire.

Titres SVS couplés à l'affiliation à la section spécialisée
Les délégués décident que les titulaires de titres FVH et CC devront, à l'avenir, être membres de la section spécialisée correspondante et de la SVS.

JUILLET

173 AMV fraîchement diplômés
173 assistants et assistantes en médecine vétérinaire (AMV) clôturent avec succès leur apprentissage.

AOÛT

Connaissances en gestion pour les vétérinaires
La SVS lance son nouveau cursus «Paré pour la gestion d'entreprise».

SEPTEMBRE

Prise de position sur les ordonnances concernant la santé animale
La SVS dépose sa prise de position relative aux adaptations prévues dans l'ordonnance sur les épizooties.

OCTOBRE

Loyaux et à temps partiel
Les résultats de l'étude SVS sur le parcours professionnel font ressortir le fait que les vétérinaires demeurent fidèles à leur profession, mais travaillent de plus en plus à temps partiel.

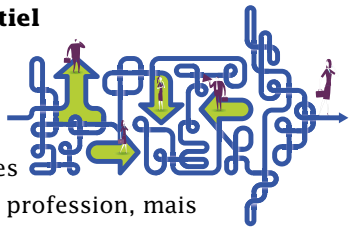

Les vétérinaires suisses invités à Munich
Le congrès 2017 de la Fédération allemande des vétérinaires praticiens (Deutscher Bundesverband Praktizierender Tierärzte e.V.; bpt) est placé sous le signe de la Suisse.

Banque de données sur les antibiotiques: l'investissement en temps doit se justifier
La SVS dépose sa prise de position sur le paquet d'ordonnances relatives aux produits thérapeutiques IV. Elle salue la mise en place de la banque de données sur les antibiotiques en médecine vétérinaire, mais craint une charge de travail importante pour les cabinets.

NOVEMBRE

Les résistances aux antibiotiques dans le collimateur
À la faveur de plusieurs manifestations, la SVS présente la position des vétérinaires dans le cadre de l'Antibiotic Awareness Week.

Un jour dans la peau d'un vétérinaire
Lors de la journée Futur en tous genres, la SVS entremet des places dans les cabinets.

Étude sur la situation de l'approvisionnement en médecine rurale
En collaboration avec des partenaires, la SVS lance une étude sur l'offre et la demande de prestations vétérinaires pour les animaux de rente.

Coup d'envoi de la révision totale du plan de formation AMV
Un groupe de travail s'attèle à la révision du plan de formation des assistantes et assistants en médecine vétérinaire (AMV).

DÉCEMBRE

Réglementation dans l'ère du temps pour le service de piquet
Le Conseil fédéral adopte la réglementation d'exception applicable au service d'urgences des vétérinaires. La SVS s'était engagée sur le terrain afin d'améliorer la planification.

Cabinets de naturopathie: la SVS souhaite une réglementation uniforme

Les traitements d'animaux au moyen de méthodes complémentaires progressent. Seules des personnes qualifiées devraient toutefois pouvoir être actives dans des professions de soins pour animaux. La SVS demande à ce que des prescriptions égales soient valables dans toute la Suisse.

Un grand nombre de personnes recourent aux méthodes de soins complémentaires pour elles-mêmes. Cela explique aussi le besoin de faire traiter les animaux de compagnie de la même manière. Pour le bien-être des animaux, il importe cependant que seuls des spécialistes compétents et formés correctement puissent être actifs dans les professions de soins pour animaux. Un renforcement des dispositions dans ce domaine rend le client mieux à même de déterminer qui est au bénéfice d'une formation intensive.

Renforcer la formation et la formation postgrade personnelle

Les vétérinaires actifs dans un domaine de la médecine complémentaire ont pour leur part généralement suivi plusieurs années de formations postgrades après les études. La SVS octroie par ailleurs des certificats de capacité à ceux d'entre eux qui disposent de la formation correspondante. Les orientations de médecine vétérinaire complémentaire reconnues par la SVS sont l'homéopathie, l'acupuncture et la médecine traditionnelle chinoise (MTC), la phytothérapie, l'ostéopathie ainsi que la chiropraxie.

Le 9 juin 2017, l'assemblée des délégués de la SVS a décidé de renforcer le positionnement des cabinets vétérinaires, ce qui se fera principalement par la formation et la formation postgrade.

Les cantons partenaires privilégiés

La réglementation des professions médicales relève de la compétence des cantons. À l'heure actuelle, les dispositions cantonales dans le domaine de la médecine complémentaire sont très disparates. Dans certains cantons, les naturopathes pour animaux peuvent par exemple poser des aiguilles d'acupuncture, dans d'autres non. Dans la majeure partie des cantons, ils sont en outre habilités à pratiquer sans autorisation ad hoc. La SVS souhaite par conséquent s'investir en faveur de dispositions uniformes en matière d'autorisation de pratiquer à l'échelle des cantons. La SVS et les organes compétents des cantons entretiennent une bonne et étroite collaboration. À titre de première étape, la SVS et le comité de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux (ASVC) ont élaboré un catalogue de questions à l'intention des vétérinaires cantonaux. L'enquête a pour but de déterminer quelle est la situation actuelle en matière de réglementation et de sensibiliser les cantons à cette thématique.

Mise en œuvre concrète avec les sections régionales

Les réponses à l'étude apporteront à la SVS non seulement une vue d'ensemble de la situation actuelle, mais aussi un aperçu des différents types de réglementations. Sur cette base, la SVS pourra évaluer des propositions de réglementation uniforme à l'échelle suisse, comme l'a décidé l'assemblée des délégués. Les propositions concrètes seront élaborées en collaboration avec la section spécialisée Association vétérinaire suisse pour les médecines alternatives et complémentaires (camvet.ch).

Durant tout le processus, la SVS discute les différentes étapes avec la direction de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), de même qu'avec le comité de l'ASVC, au sein du groupe de pilotage du Service vétérinaire public. Cela permet à la SVS de trouver une réglementation acceptable pour les cantons. Ainsi qu'il en a été décidé lors de l'assemblée des délégués, les sections régionales finaliseront la mise en œuvre concrète avec les autorités compétentes de leurs cantons respectifs. La SVS leur offrira bien entendu son soutien constant durant ce processus.

Un diagnostic initial posé par un vétérinaire est essentiel afin de garantir la thérapie adéquate.

Collaboration: zone conflictuelle et enrichissement

L'année dernière, la SVS avait placé son attention sur la collaboration entre les vétérinaires du service officiel et ceux de la pratique. La SVS offre une plateforme commune pour les différentes préoccupations.

Les vétérinaires actifs à l'échelon officiel et ceux actifs en pratique assument des rôles très disparates. Cela entraîne parfois certains soucis au niveau de la collaboration. Les événements comme le cas de protection des animaux survenu à Hefenhofen (TG) ou l'adoption de nouvelles prescriptions légales et leur application animent encore davantage cette problématique. La SVS est une organisation professionnelle qui a la prétention de s'engager pour tous les vétérinaires en Suisse. Mais a-t-elle vraiment les moyens de représenter tous les vétérinaires de Suisse? Les tâches et les rôles des vétérinaires actifs en pratique et de ceux ayant des postes officiels ne sont-ils pas trop disparates et les points de friction trop importants?

Les vétérinaires maintiennent la communication

Afin de satisfaire l'exigence d'une organisation professionnelle ouverte, pluraliste et axée sur la recherche de solutions, la SVS poursuit la stratégie de mettre à une même table les personnes ayant des vues et des intérêts différents. Elle propose des plateformes pour les échanges de vues, autorisant à des vétérinaires travaillant dans des domaines d'activités les plus disparates de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques qui se présentent et sur leur quotidien. Les 2e discussions de Habsbourg, menées en janvier 2017, de même que le podium tenu lors des 5e Journées suisses des vétérinaires 2017, à Fribourg, ont offert de telles plateformes. Lors des deux manifestations, on s'est concentré sur le thème des «Défis dans la collaboration entre les vétérinaires en service officiel et ceux actifs en pratique».

Davantage de points communs que de dissonances

Les zones conflictuelles sont perçues et commentées de manière très variable. La majeure partie des vétérinaires voit cependant davantage de points communs que de dissonances et se sent représentée par la SVS. Les raisons principales des difficultés rencontrées au niveau de la collaboration étaient le manque de connaissances relatives aux tâches ou l'absence de compréhension pour le rôle de l'autre, de même que des problèmes de communication. Le vétérinaire en service officiel sait-il ce qui préoccupe le praticien? Le praticien de son côté connaît-il le mandat du service officiel et sait-il de quoi sont faites les tâches officielles? Les différents protagonistes se rencontrent-ils dans le respect ou se laissent-ils conduire par des préjugés et des réflexions à l'emporte-pièce?

Un potentiel conflictuel supplémentaire se situe au plan du rôle des vétérinaires travaillant comme contrôleurs. Cela vaut en particulier dans les situations où ceux d'entre eux qui ont une fonction officielle contrôlent directement ou indirectement leurs confrères praticiens, via les inspections auprès des détenteurs d'animaux de rente.

La banque de données sur les antibiotiques comme catalyseur: les discussions portent leurs fruits

La banque de données sur les antibiotiques (SI-ABV) en préparation offre un exemple concret d'une collaboration directe et transparente entre la pratique et les services officiels. Les praticiens, à titre de représentants des sections spécialisées correspondantes, ont eu un contact intense pour ainsi dire hebdomadaire avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et ont dialogué de manière constructive à la recherche de solutions permettant un transfert des données qui soit le plus simple possible.

La SVS se donne pour ligne de conduite d'amener les gens à une même table et d'offrir ainsi une plateforme pour présenter les différentes préoccupations. Cela permet, dans la plupart des cas, de trouver des solutions praticables et acceptées, qui permettent ensuite d'avancer dans la problématique.

Le chemin sinueux vers la banque de données sur les antibiotiques

Une collaboration mise en place rapidement et coordonnée avec les sections spécialisées a permis à la SVS de contenir le travail supplémentaire pour les vétérinaires.

Aux termes de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques, les vétérinaires seront tenus, dès 2019, d'introduire dans une banque de données sur les antibiotiques (SI-ABV) les informations relatives à tous les antibiotiques qu'ils administrent ou remettent. Dans sa prise de position relative au paquet d'ordonnances relatives aux produits thérapeutiques IV, la SVS se prononce clairement en faveur de cette banque de données. Celle-ci offre en effet l'opportunité d'éclairer plus précisément les zones de problèmes et de définir les mesures appropriées. La SVS craignait toutefois un surcroît de travail important pour les cabinets vétérinaires.

Simplifier la saisie

En juin 2017, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a présenté pour la première fois le processus d'introduction prévu et les données requises. L'OSAV prévoyait pour les vétérinaires une solution qui certes pouvait être couplée avec le logiciel de cabinet usuel, mais qui requerrait un va-et-vient entre les deux systèmes. Les experts des sections spécialisées de la SVS ont jugé le surcroît de travail comme étant insurmontable au quotidien. C'est ainsi que la SVS, forte de la collaboration avec les sections spécialisées, a pris contact avec l'office compétent. Les choses ont commencé à bouger durant l'été 2017. Tout d'abord, les sections et la SVS se sont accordées sur une position commune, qu'elles ont ensuite présentée à l'OSAV. Les représentants des sections spécialisées, de même que la SVS, ont eu l'opportunité, dans le cadre de plusieurs séances à l'OSAV, de faire état de l'urgence du problème. Il en est ressorti que la quantité de données, outre les exigences élevées en termes de sécurité informatique et la protection des données, constituait pour la Confédération l'obstacle le plus important pour une introduction des données directe via le logiciel de cabinet.

Dialogue constructif avec la Confédération

Le dialogue avec l'OSAV s'est révélé constructif. Lors d'une séance «monstre» tenue fin août, les sections, la SVS et des représentants de la Confédération ont discuté des champs de données devant obligatoirement être saisis. Le catalogue a pu être considérablement réduit, autorisant dès lors, outre la possibilité d'introduction indépendante d'un logiciel de cabinet, de charger les fournisseurs de logiciels de mettre au point une interface permettant une saisie directe via le logiciel de cabinet dans la banque de données de la Confédération. Le résultat de cette séance a été un engagement commun de l'OSAV, des sections et de la SVS, cela pendant la du-

Renforcement de l'échange avec la médecine humaine

Durant l'année écoulée, la SVS a intensifié le contact avec la médecine humaine dans un nouveau domaine. Le thème de l'antibiorésistance et l'«Antibiotic Awareness Week» offraient ici une plateforme idéale. Lors d'un podium organisé par Santé Publique Suisse, le président de la SVS rencontrait un membre du comité central de la FMH. Une présence rendue possible par l'engagement de la SVS. Cela a ainsi autorisé de présenter à un large public de médecins la stratégie et le message de la SVS en termes de résistances aux antibiotiques. Un article de la SVS publié dans le Bulletin des médecins suisses, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle entre les deux disciplines, ajoutait de l'eau au moulin, en esquissant pour les confrères de la médecine humaine les défis rencontrés en médecine animale en termes d'utilisation des antibiotiques. Pour la SVS, cette approche One-Health s'avère centrale. Ainsi, une banque de données sur les antibiotiques en médecine vétérinaire n'a de sens que si la médecine humaine garantit aussi la mise en œuvre d'un système analogue.

rée même de la consultation en cours de l'ordonnance SI ABV. La SVS juge cette implication précoce par la Confédération comme étant le signe de la confiance solide établie avec les offices au cours des dernières années.

Exigences variables selon les espèces

Les sections spécialisées de la SVS se sont engagées en 2017, dans l'optique d'une approche One-Health, à introduire dans la banque de données les traitements non seulement des animaux de rente, mais aussi de toutes les espèces animales. Elles souhaitaient dans ce cadre réduire considérablement la quantité de données relatives aux animaux domestiques, car le mandat sociétal visait en premier lieu les animaux de rente et la chaîne des denrées alimentaires. L'OSAV a donné suite à cette requête. Lors de plusieurs séances, les membres des sections correspondantes et d'autres experts ont défini les données utiles pour les petits animaux et pour les chevaux. Les spécialistes des maladies des oiseaux et des poissons ont également eu l'opportunité de présenter les particularités de leur métier.

Interfaces aux logiciels de cabinets

Les contacts avec les plus grands fournisseurs de logiciels de cabinets en Suisse se sont révélés laborieux. Ni l'OSAV, ni les praticiens des sections n'ont réussi à les faire se déplacer pour une séance commune. Ils ont toutefois signalisé une disposition à répondre aux demandes de leurs clients et à élaborer les interfaces nécessaires. Par ces résultats, la SVS espère avoir écarté un obstacle à l'introduction des données par les praticiens.

Réaction rapide grâce au «groupe de travail sur les médicaments vétérinaires»

Le «groupe de travail sur les médicaments vétérinaires (MédV)» de la SVS a joué un rôle important en 2017. Le groupe de travail permanent, constitué de représentants des sections spécialisées ASMPA, ASSR, SVGM, ASME, ASMP et camvet.ch, permet à la SVS de réagir promptement en présence de questions spécifiques dans le secteur des médicaments vétérinaires. Par ailleurs, il constitue la base d'une collaboration solide avec les sections dans ce domaine. Grâce aux contacts mis en place, le transfert d'informations fonctionne bien. Le «groupe de travail MédV» a assuré le fondement de la collaboration couronnée de succès entre les différentes sections spécialisées pour ce qui a trait à la banque de données sur les antibiotiques.

Dès 2019, l'introduction dans la banque de données sur les antibiotiques sera obligatoire. La SVS veille à ce que la charge de travail pour les cabinets reste la plus réduite possible.

Les titres SVS sortent renforcés de l'année 2017

Les titulaires de titres SVS FVH et CC doivent désormais être membres de la section spécialisée correspondante. Cela permet, à l'avenir, de garantir la qualité des titres.

La SVS et ses sections spécialisées encouragent la qualité de l'exercice professionnel vétérinaire. Avec les titres FVH/CC, elles veillent à ce que les vétérinaires puissent démontrer ces compétences. La SVS s'attache à maintenir le niveau élevé de la formation postgrade structurée (FVH / CC).

Le 8 juin 2017, les délégués se sont prononcés en faveur de l'affiliation à une section spécialisée de la SVS comme condition préalable à l'obtention et au port du titre correspondant FVH ou CC. Cette décision de l'assemblée des délégués va encore renforcer l'assurance-qualité dans ce domaine. Les personnes qui sont membres d'une section spécialisée soignent en effet les échanges professionnels. Les sections spécialisées ont pour cela désormais aussi la possibilité d'entretenir des contacts avec leurs titulaires FVH / CC via leurs canaux d'information. Une formation postgrade structurée requiert pour sa part un investissement élevé en temps, en personnel et en coûts. Les cotisations permettent donc aux sections de développer et d'améliorer cette offre. Les modifications correspondantes de l'ordonnance sur la formation (OF) entrent en vigueur en janvier 2018.

Par ailleurs, la SVS s'est également attelée, durant l'exercice écoulé, à améliorer et harmoniser les conditions générales de la formation postgrade structurée. Les modifications correspondantes des règlements relatifs à l'ordonnance sur la formation sont entrées en vigueur au 1er septembre 2017.

Vétérinaire spécialisé-e: FVH SVS
Le FVH atteste d'une formation postgrade exhaustive, structurée et vérifiée. Après trois ans de formation, les titulaires disposent de connaissances, d'aptitudes et d'un savoir-faire médical spécifiques dans le domaine de spécialité en question. Le titre garantit un traitement et un suivi des animaux ad hoc, ainsi qu'un conseil global compétent de la clientèle, ou encore les bases de la gestion de laboratoire. Les vétérinaires FVH disposent d'une spécialisation sur un groupe d'animaux (petits animaux, chevaux, porcs, ruminants) ou ont suivi une formation postgrade en pathologie ou encore dans certains domaines spécifiques de la médecine de laboratoire.

Certificat de capacité: CC SVS
Le CC atteste la possession de connaissances spéciales dans une discipline définie. La demande de CC couvre un besoin reconnu par la profession. On peut acquérir les spécialisations dans le domaine de la médecine de troupeau, de la dentisterie équine ou de la médecine comportementale, de même que dans différentes disciplines de médecine complémentaire comme l'homéopathie, l'acupuncture, la chiropraxie, l'ostéopathie ou la phytothérapie.

Nombre de titres SVS acquis en 2017
- Au total, ce sont 14 femmes et 4 hommes qui ont clôturé avec succès leur formation postgrade FVH.
- 3 cabinets vétérinaires ont été reconnus comme établissements de formation.
- 29 certificats de capacité (CC) SVS et 35 certificats d'aptitudes (CA) SVS ont également été remis.

Pour une profession d'AMV offrant des perspectives

L'année dernière a marqué le coup d'envoi du nouveau plan de formation des assistants et assistantes en médecine vétérinaire (AMV). La SVS met un point d'honneur à encourager la profession d'AMV.

Les AMV soutiennent le quotidien du vétérinaire dans tous les domaines, raison pour laquelle il est aujourd'hui difficile de s'en passer. Leurs compétences vont de l'accueil des clients, en passant par le conseil téléphonique, la participation et la présence calmante pour les patients durant l'examen de santé, jusqu'à l'aide dans la salle d'opération comme au laboratoire. La SVS porte un intérêt particulier à encourager la profession d'assistant et d'assistante en médecine vétérinaire (AMV CFC) et à la structurer de manière captivante.

Davantage de plaisir et de responsabilités

Ce cursus est très apprécié, en particulier des jeunes filles, parfois aussi des garçons. Il n'est pas rare qu'un très grand nombre de jeunes gens postulent à un poste d'apprentissage vacant. Cependant, les AMV formées font souvent l'expérience désagréable, après l'apprentissage, que la profession offre des perspectives limitées. Il arrive donc que des AMV se réorientent professionnellement et changent de groupe professionnel. Afin que cette fuite ne devienne pas quotidienne, la SVS s'efforce, en collaboration avec l'Association suisse des assistantes en médecine vétérinaire (ASAMV), de créer de nouvelles perspectives. L'adaptation du plan de formation et de l'ordonnance sur la formation ont pour objectif d'accroître le plaisir des AMV dans leur profession, en leur octroyant davantage de responsabilités et en assurant de meilleures perspectives d'avenir.

L'entreprise donne l'orientation

L'assemblée des délégués 2016 de la SVS a décidé d'étendre l'apprentissage d'AMV au domaine des animaux de rente. Après de nombreux entretiens et séances, la mise en œuvre va voir le jour. Une future AMV aura la possibilité, selon l'entreprise, d'acquérir l'orientation «petits animaux» ou «gros bétail». À l'école, les connaissances théoriques et le diplôme «AMV CFC» sont les mêmes pour tous. Pour ce qui est de l'orientation, c'est l'entreprise qui fait la différence: l'AMV devra acquérir ses connaissances techniques directement au sein de l'entreprise formatrice. Certains cours interentreprises viendront éventuellement compléter les orientations.

Dates importantes ayant mené à la révision du plan de formation

2008: le plan de formation et l'ordonnance sur la formation des AMV ont été révisés pour la dernière fois et n'ont plus été modifiés depuis lors, à part une révision partielle mineure en 2016.

2014: l'Union suisse des paysans (USP) émet le vœu de voir apparaître une formation de technicien vétérinaire pour la castration et l'écornage des veaux. Les vétérinaires se sont élevés contre ce projet. Après divers entretiens avec l'USP, les deux associations se sont accordées sur le fait que la SVS s'approprie ce projet. Une AMV bien formée devrait, à l'avenir, pouvoir assumer de telles tâches sur mandat et sous la responsabilité d'un vétérinaire.

Juin 2016: l'assemblée des délégués de la SVS adopte une extension de l'apprentissage d'AMV au secteur des animaux de rente. 2016: les préparatifs sont entrepris pour une éventuelle révision totale. Diverses séances de l'Organisation du monde du travail (OrTra) et de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (DP&Q) ont lieu. Une audition est également organisée devant des représentants des cantons.

Septembre 2017: le Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI) adopte le ticket provisoire pour la révision totale. C'est le coup d'envoi de l'élaboration du nouveau plan de formation et de l'ordonnance sur la formation.

Médias et événements

Les vétérinaires dans les médias: quelques chiffres

Demandes des médias au secrétariat de la SVS
L'année dernière, le secrétariat de la SVS a reçu 71 demandes de médias. Les demandes les plus fréquentes concernaient les thèmes suivants:

- Maladies et garde d'animaux domestiques
- Approvisionnement en médecine vétérinaire rurale et succession dans les cabinets pour animaux de rente
- Résistances aux antibiotiques

Communiqués de presse SVS: gstsvs.ch/medias

Monitoring des médias de la SVS

Répartition selon les canaux: Print, Online, TV, Radio

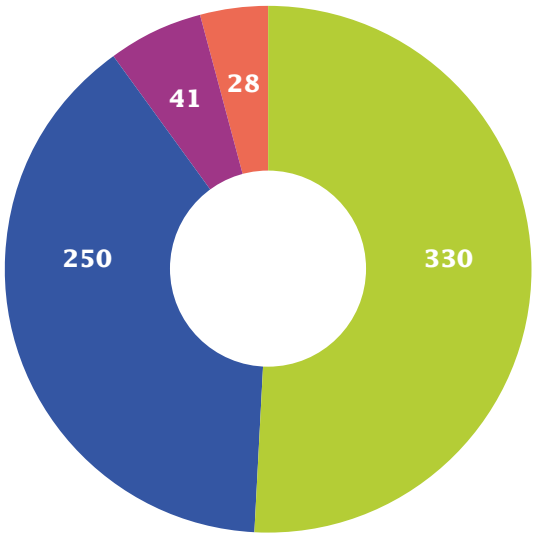

**Les émissions de radio et de TV sont reprises dans le monitoring depuis mai 2017*

La SVS invitée des Journées suisses des vétérinaires 2017

Les vétérinaires se sont rencontrés dans le cadre des Journées suisses des vétérinaires 2017, organisées du 10 au 12 mai 2017 au Forum Fribourg. À côté des nombreux exposés spécifiques, la SVS a saisi l'opportunité pour présenter ses propres thèmes d'actualité.

journeesveterinaires.ch

Image: © hugphotos.com

La Suisse hôte de la société allemande des vétérinaires

L'année 2017 du Bundesverband Praktizierender Tierärzte e.V. (bpt) était placée sous le signe de la Suisse: la SVS a signé un traité d'amitié avec l'association partenaire allemande et discuté de thèmes d'importance supranationale.

Pour bien démarrer dans l'année, le Bundesverband Praktizierender Tierärzte e.V. (bpt) avait convié des représentants de la SVS à la traditionnelle réception du nouvel an, le 18 janvier 2017 à l'Ambassade suisse de Berlin. L'ambassadrice Christine Schraner Burgener y a reçu les hôtes, heureuse d'accueillir dans sa résidence de la capitale allemande la signature du traité d'amitié. Dans son discours, le président de la SVS Christoph Kiefer n'a pas manqué de souligner l'importance de la collaboration transfrontalière, principalement dans les domaines One-Health, sécurité alimentaire, remise des antibiotiques et protection des animaux.

Durant toute l'année, les deux pays ont soigné intensément leurs échanges. Au mois de mai, des représentants d'Allemagne et d'Autriche étaient les hôtes des Journées suisses des vétérinaires à Fribourg. Une «verrée» conviviale organisée au stand de la SVS a permis de lancer des discussions captivantes. En juin, les présidents des associations suisse, allemande et autrichienne se rencontraient dans l'Allgäu, pour élaborer des positions communes concernant des projets à venir.

Apogée de l'année au congrès bpt

L'apogée de l'année était constituée par la participation de la SVS au congrès bpt à Munich, où la manifestation était placée sous le signe de la Suisse. Les membres de la SVS pouvaient en effet cette année se sentir membres du bpt et profiter, lors du congrès, des conditions préférentielles réservées aux membres de l'association allemande des praticiens. De nombreux intervenants suisses y étaient également invités et les traditions suisses ont été intégrées au programme-cadre avec un traditionnel émincé à la zurichoise et les tonalités d'accordéon bien de chez nous du «Trio Vollgas».

Nous allons continuer d'entretenir les liens tissés à différents échelons de l'association. Les associations partenaires comptent à l'avenir aborder des thèmes communs importants, selon la devise «l'union fait la force».

Images: © bpt/Jan Rathke

Les Archives suisses de médecine vétérinaire armées pour l'avenir digital

La SVS participe au mouvement international Open-Access, dont l'exigence centrale est d'assurer un accès ouvert et gratuit à la littérature scientifique sur internet.

Les résultats de la recherche, pour une grande part soutenue par la communauté, doivent être disponibles gratuitement et sans restriction. Le modèle de publication traditionnel favorise les maisons de publication privées, qui profitent, d'une part, de contenus gratuits sous la forme de publications scientifiques et génèrent, d'autre part, des recettes par leurs abonnements et les droits d'utilisateurs.

Depuis que la SVS s'est séparée de la maison d'édition début 2015, elle est elle-même éditrice des Archives Suisses de Médecine Vétérinaire (ASMV). Il n'y a donc plus d'obstacle à la décision d'en faire une revue en libre-accès. À partir du 1er janvier 2017, la partie scientifique des ASMV est librement accessible sur sat.gstsvs.ch. Les millésimes 1816 à 2001 sont quant à eux accessibles sur la plateforme e-periodica.ch de la bibliothèque de l'EPF.

SAT
ASMV

GST . SVS

Schweizer Archiv für Tierheilkunde
Die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
La revue professionnelle des vétérinaires

Februar 2017 | Heft 2

sat.gstsvs.ch | 73–124 | Band 159 | ISSN 0036–7281

GST-Bulletin
76 Die GST lanciert eine grosse Laufbahnstudie
78 Neue GST-Berufsbildbroschüre
80 Nutztierpraxen: Erfolgsfaktor Familienfreundlichkeit

Bulletin SVS
92 La SVS lance une grande étude de parcours professionnel
94 Nouvelle brochure SVS de présentation de la profession
96 Cabinets pour animaux de rente favorables à la famille

Science | Wissenschaft
101 Eating and rumination behaviour in cows with traumatic reticuloperitonitis
U. Braun et al.
109 Auswirkungen einer Bestandesbetreuung auf das Vorkommen des Postpartalen Dysgalaktie Syndroms (PPDS) und die Tierbehandlungsinzidenz
W. Pandi et al.
117 Antibacterial activities of Manuka and Honeydew honey-based membranes against bacteria that cause wound infections in animals
C. Tramuta et al.
122 Manganmangel beim Schweizer Milchvieh
M. Hässig et al.

Nouveau processus de peer-review en ligne
La SVS introduit l'application de peer-review professionnelle «Editorial Manager». Les manuscrits peuvent donc désormais être déposés en ligne, et l'ensemble du processus d'expertise se fait via la plateforme web. Le nouveau processus en ligne devrait accroître le nombre d'études déposées et publiées et favoriser une publication rapide des articles.

Hanspeter Steinmetz, rédacteur en chef scientifique depuis le 1er janvier 2018, a configuré le programme basé sur le web selon les besoins de la publication de la SVS. Le programme a été mis en service avec succès au 1er janvier 2018.

Les travaux vétérinaires d'importance en libre-accès en ligne
Les mesures et projets mis en œuvre ces dernières années garantissent aux ASMV un avenir dans un environnement de publication nouveau et entièrement digitalisé. En font partie des archives en ligne modernes, l'indexation et la mise en lien des articles dans les banques de données de recherche d'intérêt ainsi que la stratégie en libre-accès mentionnée et le logiciel de peer-review en ligne. Les ASMV, et ainsi l'importance du travail vétérinaire, sont désormais accessibles à un large public.

OPEN ACCESS **sat.gstsvs.ch**

e-periodica **e-periodica.ch**

Editorial Manager **editorialmanager.com/sat**

Plus d'employés que d'indépendants

Près de 80 pour cent des vétérinaires âgés de 35 ans ont aujourd'hui le statut d'employé. (Étude de parcours professionnel SVS 2017)

Sections

Sections régionales

Société des Vétérinaires Argoviens
Président: Peter Sandmeier

Société des Vétérinaires Bernois
Président: Roland Lanz
www.vbt.ch

Société Vétérinaire Regio Basiliensis
Présidente: Fabienne Burach
www.vets-basel.ch

Société des Vétérinaires Fribourgeois
Président: Fabien-Jacques Loup

Société Genevoise des Vétérinaires
Présidente: Doris Patricia Hugi
www.veterinaires-geneve.ch

Société des Vétérinaires des Grisons
Président: Urs Iselin

Société des Vétérinaires Jurassiens
Président: Pierre Bonnemain

Société des Vétérinaires de Suisse centrale
Président: Stefan Birrer-Conzelmann
www.gzst.ch

Société Neuchâteloise des Vétérinaires
Présidente: Nathalie Leuba-Greber
www.vetoneuch.ch

Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR
Président: Urs Leisi

Société des Vétérinaires Soleurois
Président: Thomas Schneiter

Ordine dei Veterinari del Canton Ticino
Président: Luca Galeandro
www.veterinariticino.ch

Société des Vétérinaires Thurgoviens
Présidente: Vera Spescha
www.thurgauer-tieraerzte.ch

Société Vaudoise des Vétérinaires
Président: Jean-Marie Surer
www.veterinaires-vaudois.ch

Société des Vétérinaires Valaisans
Président: Yves Charlot

Société des Vétérinaires Zurichois
Président: Christian Suter
www.gzt.ch

Sections spécialisées

camvet.ch – Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Alternatives et Complémentaires
Présidente: Susanne Stocker
www.camvet.ch

Association Suisse pour la Médecine de Volaille
Président: Franz Renggli

Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire
Président: Stephan Häsler
www.svgvm.ch

Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux
Présidente: Claudia Nett-Mettler
www.svk-asmpa.ch

Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic
Présidente: Regina Hofmann-Lehmann
www.svvld.ch

Association Suisse pour la Médecine Équine
Président: Daniel Meister
www.svpm-asme.ch

Association suisse pour la Médecine Porcine
Présidente: Judith Peter-Egli
www.svsm.ch

Association Suisse de Pathologie Animale
Co-présidence: Nicole Borel et Monika Hilbe

Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux
Président: Dolf Burki
www.stvt.ch

Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale
Présidente: Anneli Muser Leyvraz
www.stvv.ch

Association Suisse pour la Santé des Ruminants
Président: Samuel Kohler
www.svwassr.ch

Association Suisse de Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques
Président: Simon Rüegg

Autres sections

Vétérinaires Suisses Salariés
Co-présidence:
Sarah Prasse et Julia Traversari
www.assistenztierarzt.ch

Association Suisse des Vétérinaires Employeurs
Président: Hanspeter Weber
www.svat-asve.ch

VAT: le service sanitaire pour les veaux au centre des préoccupations
Dans le courant de l'année 2017, les vétérinaires argoviens se sont rencontrés à l'occasion de l'assemblée générale, de la manifestation de printemps et de la soirée de grillades pour des échanges tant conviviaux que professionnels.

Durant l'exercice écoulé, le comité de l'association des vétérinaires argoviens (VAT) s'est engagé en particulier dans le cadre du Service sanitaire pour les veaux (SSV). Grâce au soutien de la SVS, cet engagement a conduit à la nomination de Ruth Sigerist au comité dudit service. Sa tâche sera de représenter la base et de s'investir en faveur des préoccupations des vétérinaires d'exploitations.

Sur demande des membres, la VAT a organisé une table ronde sur le thème «Cabinet rural 2040». Les défis tels que l'augmentation des tâches administratives et leur indemnisation, les charges croissantes en termes de personnel compte tenu de la spécialisation, de même que le travail à temps partiel, seront thématisés dans le cadre d'autres tables rondes.

ASHMV: manuscrit datant de 1748
Un membre a attiré l'attention de l'Association suisse pour l'histoire de la médecine vétérinaire (ASHMV) sur un manuscrit de médecine vétérinaire datant de l'année 1748, rédigé en romanche, dans le dialecte de la Sutselva. La page de titre présente un dessin simple d'un bovin et d'un porc, avec la phrase «Buon lgieut tiers bien» (des gens corrects, des animaux sains). Cette devise a aussi éveillé l'attention de la division de protection des animaux de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Une première analyse montre que le manuscrit décrit une médecine non encore touchée par la science, basée sur une tradition orale. Avec le soutien de l'OSAV, le texte a pu être traduit et imprimé comme publication de nouvel an en romanche et en allemand. Le contenu du document sera analysé à l'occasion d'un séminaire.

ASMPA: banque de données sanitaire et formation postgrade

La réalisation de l'outil moderne et évolutif pour les vétérinaires qu'est la banque de données sanitaire PHD a constitué un jalon important de l'année 2017. On y retrouve l'outil de luxation de la rotule, alors que celui de dysplasie sera prochainement mis en ligne.

En mars 2017, l'ASMPA a engagé une administratrice en la personne de Lucretia Watkins. Elle décharge ainsi le comité dans les affaires administratives.

L'ASMPA a réalisé les projets suivants:

- 5e rencontre du Lavaux sur le thème de la gériatrie;
- engagement en faveur de la formation continue lors de deux grandes manifestations: coorganisation des Journées suisses des vétérinaires et du congrès européen de dermatologie;
- nouvelle formation postgrade «Certificat de capacité Alimentation des chiens et des chats»;
- programmes de formation postgrade structurée pour les vétérinaires spécialisés et nouvellement aussi pour les AMV;
- collaboration dans l'élaboration d'une banque de données sur les antibiotiques (SI-ABV) axée sur la pratique;
- préparation de la campagne contre la brachycéphalie extrême.

ASPA: l'évaluation pathologique élément central du diagnostic tumoral

L'Association suisse de pathologie animale (ASPA) a organisé, le 16 juin à Zurich, son 29e séminaire sur le thème «tumeurs à cellules rondes», de même que son assemblée générale. L'intervenant principal était le Prof. Peter Moore de l'UC Davis, USA, avec un exposé sur le développement et la différenciation des lymphocytes ainsi que le diagnostic en présence de lymphomes. Il a commenté la classification des lymphomes par l'Organisation mondiale de la santé (OMC) et son application en médecine vétérinaire. L'évaluation pathologique constitue un élément central de l'anamnèse, dans le diagnostic tumoral en particulier, et contribue indéniablement, avec l'estimation du pronostic, à la décision de traitement. Le séminaire était complété par des exemples de cas diagnostiqués dans les universités.

En 2017, l'ASPA a réalisé les premiers préparatifs pour son 30e anniversaire, qu'elle fêtera en 2018.

ASMP: séminaire anniversaire à Munich et nouvelles offres de formation

Le programme de formation postgrade de l'Association suisse pour la médecine porcine (ASMP) s'est révélé captivant. Le 20e séminaire s'est tenu à Munich, dans le cadre de son anniversaire, accueillant une petite septantaine de participants. Des intervenants reconnus ont illustré la médecine porcine «hier et aujourd'hui» et risqué un coup d'œil sur «demain».

Outre cette formation continue établie, on a lancé deux nouvelles offres de formation: d'une part, un cours d'affouragement intensif, qui sera prorogé en 2018 avec un second module, d'autre part, un cycle de formation postgrade (certificat d'aptitudes), qui s'est penché sur le prélèvement ciblé d'échantillons (ZoE) avec toutes ses facettes: réalisation pratique, biosécurité, envoi des échantillons, méthodes de laboratoire, interprétation des résultats de laboratoire, importance pour le cheptel porcin, mais aussi les limites du ZoE. Cette formation postgrade sera mise en œuvre en collaboration avec des experts de la pathologie et du diagnostic de laboratoire.

STVV: une consultation peu stressante

L'Association vétérinaire suisse pour la médecine comportementale (STVV) a eu le plaisir d'accueillir des vétérinaires comportementalistes fraîchement diplômés, qui ont terminé leur formation en 2017. Un nouveau cours sera proposé si l'intérêt est suffisant.

La mise en place d'une consultation peu stressante dans les cabinets et les cliniques vétérinaires se heurte souvent à des intérêts supérieurs. À cet effet, la STVV a rédigé des fiches techniques qui peuvent être téléchargées sur son site internet www.stvv.ch. Un séminaire à ce sujet est prévu pour 2018.

Le séminaire sur la cognition, la communication et le comportement d'apprentissage chez le cheval, assorti

d'exemples pratiques était organisé au Haras national d'Avenches, sous la direction du Dr Andrew McLean, PhD, BSc. Il a rencontré un très bel écho auprès des participants.

ASVLD: enquête sur la gestion de la qualité des appareils de laboratoire

Forte du soutien de l'Association suisse des vétérinaires de laboratoire de diagnostic (ASVLD) et de la SVS, l'Université de Zurich a mené une enquête sur la disponibilité, l'utilisation et la gestion de la qualité des appareils de laboratoire dans les cabinets vétérinaires. L'enquête a rencontré un bel écho, puisque plus de 200 consœurs et confrères ont répondu à l'appel. Les résultats sont en cours d'évaluation et devraient être publiés sous peu.

L'ASVLD était également occupée aux préparatifs pour la «médecine de laboratoire» à titre d'accent lors des Journées suisses des vétérinaires 2018 à Bâle. L'ASVLD a soutenu l'ASMPA de manière décisive dans l'organisation des contenus et des intervenants, dont plusieurs membres sont issus de ses propres rangs.

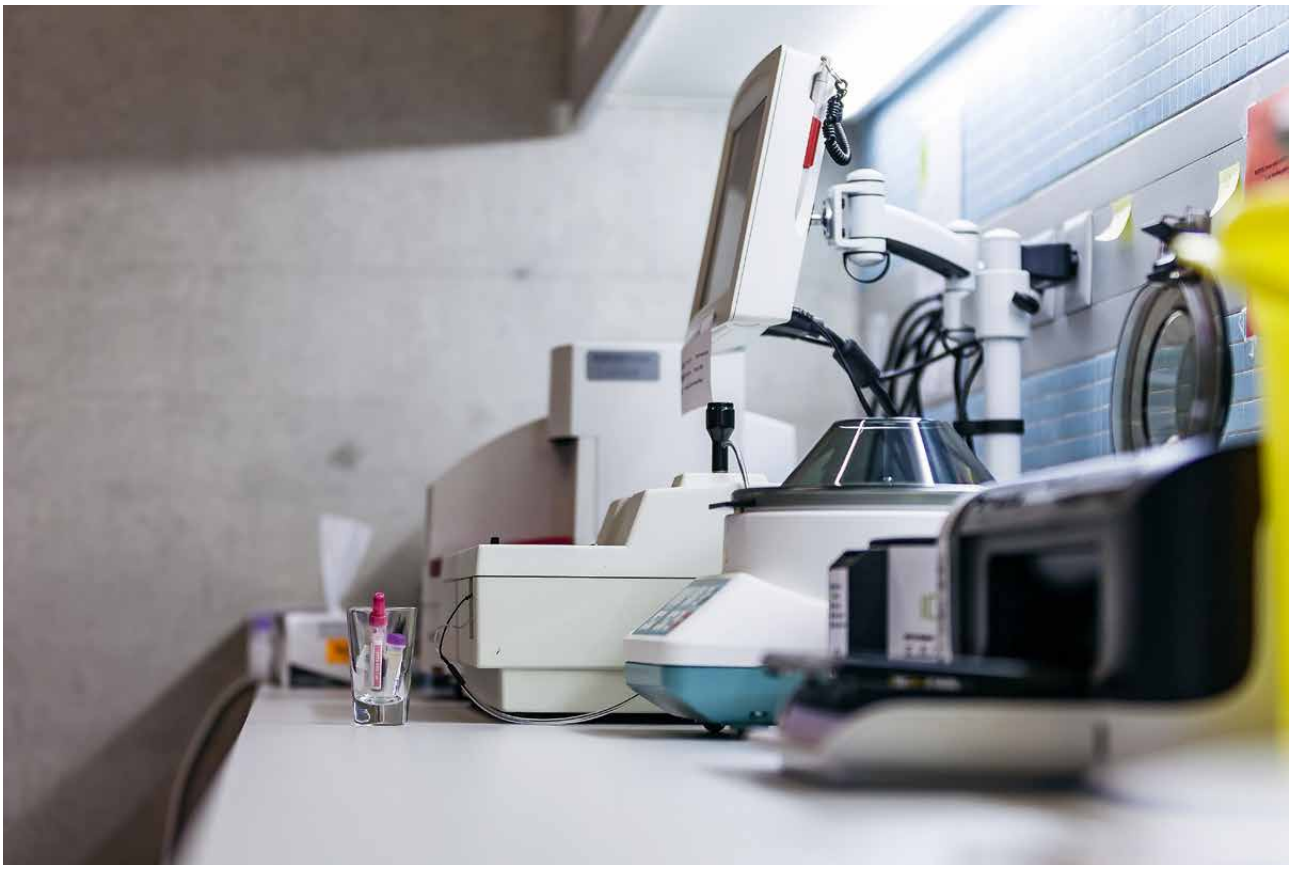

Le soutien apporté à la section spécialisée pour le diagnostic de laboratoire dans le cadre d'une enquête sur les appareils de laboratoire dans les cabinets vétérinaires est un exemple de collaboration étroite entre la SVS et ses sections.

Fidèles à la pratique

Près de 90 pour cent des personnes interrogées qui travaillaient dans un cabinet ou une clinique à l'âge de 30 ans le faisaient encore 10 ans plus tard.
(Étude de parcours professionnel SVS 2017)

La SVS planifie la voie vers l'avenir

La SVS s'est penchée intensivement sur les ambitions et les objectifs à venir. Avec les stratégies choisies, elle montre comment elle compte atteindre ces ambitions et ces objectifs.

Une association comme la SVS a besoin de directives solides et d'opinions consolidées pour pouvoir se mouvoir rapidement et de manière ciblée dans la société et le monde professionnel actuels. Dans le cadre d'un processus à plusieurs échelons, six ambitions et objectifs de même que 21 stratégies correspondantes ont été nouvellement élaborés en collaboration avec la Conférence des présidents. Pour les quatre prochaines années 2018 à 2021, la SVS s'appuiera sur ces fondations.

La SVS est l'association faîtière des vétérinaires de Suisse. Elle représente leurs intérêts et leurs préoccupations. Elle met en valeur les compétences spécifiques des vétérinaires, en particulier lorsqu'il en va de la santé et du bien-être animal, de One Health, de même que de la sécurité des aliments.

ambitions et objectifs		stratégies
A Les vétérinaires sont à l'avant-garde en matière de la santé animale	**1.** La SVS développe et encourage des documents et des positions sur la santé animale et le bien-être animal. **2.** Les vétérinaires fournissent une contribution importante à la surveillance des zoonoses dans le cadre d'une collaboration entre les services officiels et la pratique.	**3.** La SVS soutient la couverture des soins vétérinaires pour les animaux de rente, afin de garantir une production de denrées alimentaires d'origine animale qui soit conforme aux besoins des animaux, durable et défendable au niveau éthique. **4.** Les vétérinaires sont les professionnels compétents dans le secteur des médicaments vétérinaires.
B Les vétérinaires sont écoutés	**5.** La SVS s'engage en faveur d'une compréhension systémique de la santé au sens du principe «one-health» et soutient la collaboration en réseau entre les vétérinaires, la médecine humaine et d'autres professions et organisations visant des objectifs similaires. **6.** La SVS et les vétérinaires s'engagent en faveur d'actes vétérinaires basés sur la qualité, les décisions fondées éthiquement, la responsabilité de même que le bien-être animal.	**7.** La SVS assure une présentation moderne et professionnelle des vétérinaires dans l'espace public et affiche une présence politique et médiatique dans les principaux thèmes les concernant.
C La profession est consciente de soi	**8.** La qualité des prestations et du travail découle d'une formation et de formations postgrade et continue spécifiques. **9.** Les changements structurels et économiques auxquels la société est confrontée sont discutés de manière orientée sur l'avenir et considérés comme point de départ pour développer et encourager de nouveaux modèles de travail.	**10.** Le bien-être psychique et physique constituent les pierres angulaires d'actes vétérinaires durables et d'un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Ils sont pris en compte dans la discussion économique. **11.** On encourage une nouvelle génération de dirigeants vétérinaires disposant des aptitudes et des compétences requises.
D La profession de vétérinaire est diversifiée	**12.** La SVS garantit et s'engage en faveur de toute la diversité des voies professionnelles de la médecine vétérinaire. **13.** La SVS prend influence activement et avec prévoyance sur les développements dans la formation vétérinaire et veille à ce que les étudiants puissent compter sur un départ durable dans la profession ainsi que sur de bonnes possibilités de carrière professionnelle.	**14.** Le travail et les prestations des vétérinaires se basent sur de bonnes relations interprofessionnelles entre les vétérinaires, les AMV et d'autres professions apparentées.
E Les entreprises sont tournées vers l'avenir	**15.** Nous prenons influence sur les conditions générales prévalant pour les cabinets, les laboratoires et d'autres entreprises vétérinaires, afin de garantir la compétitivité, autoriser différents modèles d'affaires et encourager le professionnalisme dans le contexte commercial. Dans le modèle d'affaires vétérinaire, on vise un équilibre entre les régulations et la responsabilité personnelle.	**16.** Différents modèles d'entreprises, des solutions de succession bien étayées ainsi qu'une «relève» préparée sont les pierres angulaires d'une structure d'entreprise équilibrée. **17.** On encourage les connaissances en économie d'entreprise et la conduite de personnel au moyen de formations postgrades et de formations continues régulières.
F Les vétérinaires sont compétents, bien organisés et soutenus	**18.** Le développement de la profession et de la politique professionnelle requièrent des structures professionnelles et une gestion d'association épurée. **19.** La collaboration entre les sections et les organes de la SVS forme la base d'une représentation spécifique forte des vétérinaires. **20.** La SVS s'engage activement dans le développement de bonnes conditions générales spécifiques à la profession et informe à ce sujet.	**21.** La SVS offre une plateforme d'information pour les affaires et les préoccupations spécifiques, professionnelles et organisationnelles, et soutient la diffusion d'informations spécifiques.

Comité et organes

Comité

Christoph Kiefer
Président

Blaise Voumard
Vice-président

Corinne Bähler
Claudia Graubner
Jean-Gabriel Mottier
Maja Rütten
Reto Wyss

Membres avec voix consultative:
Brigitte von Rechenberg
Doyenne Faculté Vetsuisse

Hans Wyss
Directeur Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Le comité de la SVS à Griesalp, dans l'Oberland bernois: (depuis la gauche) Christoph Kiefer (président), Blaise Voumard (vice-président), Brigitte von Rechenberg, Hans Wyss, Reto Wyss, Claudia Graubner, Corinne Bähler, Maja Rütten, Jean-Gabriel Mottier.

Conseil de l'Ordre

Esther Schatzmann
Présidente

Annina Rohner-Cotti
Vice-présidente

Isidor Bürgi-Oechslin
Jérôme Föllmi
Albert Koller-Hautle

Commission de gestion

Hansjakob Leuenberger
Patrick Loepfe

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire (ASMV)

Hanspeter Steinmetz
Rédacteur scientifique

Rico Thun
Rédacteur d'honneur

Médiateur pour les plaintes de la clientèle

Hanspeter Weber
Suisse alémanique

Philippe Dunant
Suisse romande

Organigramme et secrétariat

Organigramme SVS

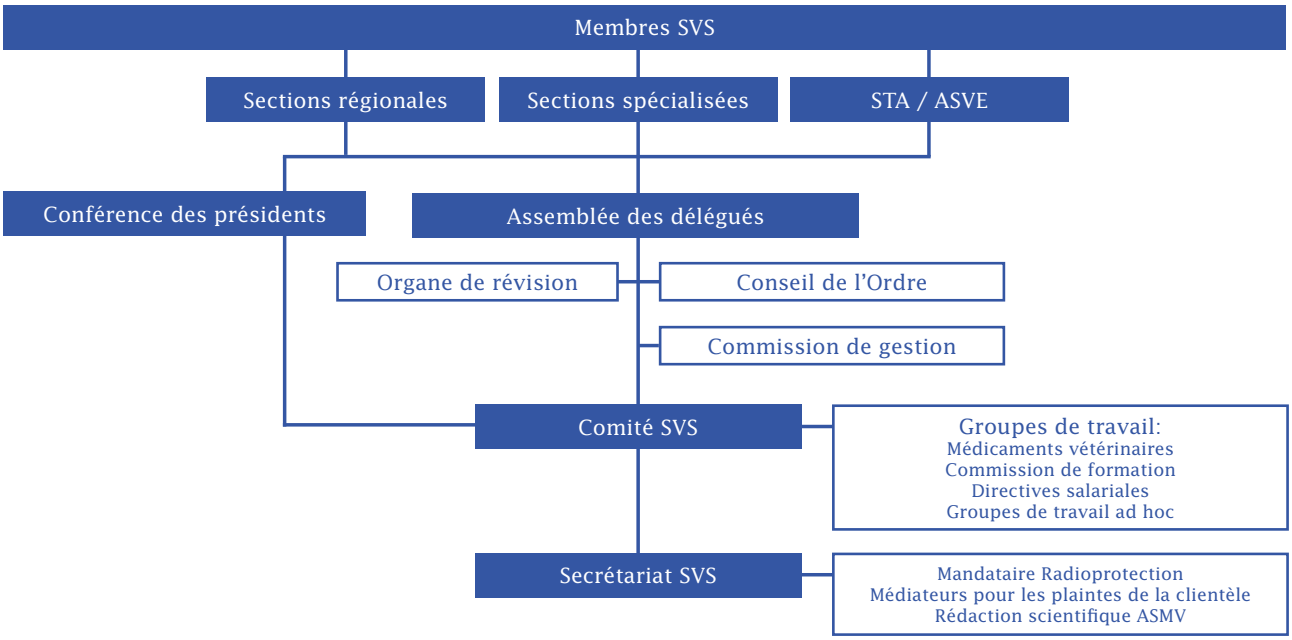

Collaboratrices et collaborateurs du secrétariat

Peter Glauser
Directeur

Sarina Keller
Service juridique, Directrice adjointe

Marianne Kaufmann
Service juridique

Claudia Cantieni
Services membres & administration

Angelina Riederer
Formation et Actes vétérinaires

Manuela Bittel
Formation

Béatrice Brönnimann
Formation & AMV, Suivi administratif des organes

Björn Ittensohn
Communication et ASMV

Annik Steiner
Communication et médias

Nadja Pfaffhauser
Marketing et congrès

Christoph Peter
Économie

Patrizia Andina-Pfister
Médicaments vétérinaires et Actes vétérinaires

Anina Mendez
Apprentie employée de commerce

Nils Moser
Apprenti employé de commerce

Finances, comptes annuels

Bilan au 31.12.2017

	2017	2016
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	720 698	647 884
Créances résultant de livraisons et de prestations	450 243	512 756
Autres créances à court terme	4311	155 695
Comptes de régularisation actifs	50 302	46 003
Total actif circulant	**1 225 555**	**1 362 338**
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	360 857	328 332
Participations	25 001	25 001
Immobilisations corporelles	59 200	52 900
Total actif immobilisé	**445 058**	**406 233**
Total des actifs	**1 670 613**	**1 768 572**
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	125 715	137 649
Autres dettes à court terme	33 580	49 153
Compte de régularisation passifs	141 834	103 270
Total des fonds étrangers	**301 129**	**290 072**
Fonds propres		
Capital de l'association	1 077 517	1 119 612
Fonds Entrée dans la profession	287 311	400 983
Bénéfice de l'exercice / perte comptable	**4655**	**-42 094**
Total fonds propres	**1 369 484**	**1 478 500**
Total des passifs	**1 670 613**	**1 768 572**

Pour plus de lisibilité, les décimales ont été effacées.
Les valeurs n'ont pas été arrondies.

Compte de résultat 2017

	Comptes 2017	Comptes 2016
Produit d'exploitation		
Cotisations des membres	1 362 986	1 199 018
Produit des prestations de services aux membres / sections	86 566	87 538
Produit des formations continues	22 207	0
Produit des congrès, manifestations	-8617	-11 825
Produit des ventes matériels / imprimés	24 670	22 146
Produit des annonces	185 346	195 491
Commissions, dons, versements, sponsoring	579 000	620 000
Autres produits	13 340	19 492
Total produit d'exploitation	**2 265 498**	**2 131 861**
Charges		
Prestations de tiers / charges de matériel directes	**106 175**	**109 151**
Charges de personnel	**1 461 388**	**1 406 348**
Autres charges d'exploitation	**722 715**	**654 128**
Charges de locaux	81 128	81 453
Entretien, réparations, remplacements	9204	3066
Charges de leasing immobilisations corporelles mobilières	8835	8901
Assurances de choses, contributions, émoluments	6726	6173
Charges d'énergie et d'élimination des déchets	5050	4956
Charges d'administration et d'informatique	478 633	428 634
Publicité, sponsoring	77 529	64 699
Autres charges d'exploitation	55 610	56 243
Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)	**-24 780**	**-37 766**
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	**24 590**	**23 772**
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	**-49 371**	**-61 538**
Résultat financier	**61 905**	**456 320**
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)	**12 534**	**-394 781**
Résultats extraordinaires, uniques ou imputables à une autre période comptable	**0**	**-435 392**
Bénéfice annuel ou perte annuelle avant impôts	**12 534**	**-40 611**
Impôts directs	**7879**	**1483**
Bénéfice annuel / perte annuelle	**4655**	**-42 094**

L'exercice 2017 d'un point de vue financier
La situation stable en termes de finances de la SVS est tout à fait réjouissante. Le budget a pu être respecté, avec un excédent de recettes de CHF 6000.-. La bonne collaboration avec l'OGV SVS est certainement un pilier important de cette stabilité. L'OGV contribue en effet à hauteur de CHF 570 000.- de provisions d'entremise, ce qui constitue une part importante des recettes. L'évolution du nombre de membres est aussi très satisfaisante. Les bonnes recettes dans l'entremise des postes et pour les séminaires contribuent au bon résultat. Les ASMV ne peuvent être produites totalement en couvrant les frais. Cependant, les recettes publicitaires permettent d'y répondre pour l'essentiel, en dépit d'une production réalisée en Suisse.

Les charges sont marquées par une situation stable en termes de personnel, au comité comme au secrétariat. C'est un facteur décisif dans les comptes de la SVS. Les dépenses d'informatique et pour le site internet, pour le soutien et la publicité, de même que pour les locaux, correspondaient pour l'essentiel au budget.

Fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et vétérinaires PAT-LPP
Le rendement sur la fortune investie atteint 9,1% en 2017, soit nettement plus que la valeur relevée un an plus tôt (5,1%). Les actions ont une fois de plus offert des rendements positifs. Les recettes des investissements réalisés en euros et dans d'autres devises se sont pour leur part révélées légèrement inférieures, tout en restant dans le noir. La gestion cohérente des risques de la PAT-LPP s'est une fois de plus reflétée sous la forme d'un rendement supérieur à la moyenne.

Au 31 décembre 2017, la fortune s'élevait à CHF 6,2 mia. (année précédente CHF 5,4 mia.). Le taux de couverture passera vraisemblablement de 107,1% à 111,5%. Fin 2017, 22 646 personnes étaient assurées activement (année précédente: 21 497). La croissance de 1149 nouveaux assurés est à nouveau remarquable. Par ailleurs, 2407 personnes touchaient une rente (année précédente: 2108). Il y a donc près de 10 actifs pour un bénéficiaire de rente. Les capitaux servant à la couverture des rentes sont évalués à 2,0% (année précédente 2,5%). En dépit des primes de risques favorables, l'évolution du risque demeure positive.

Par sa bonne situation financière et l'excellente santé de sa structure d'assurance, la PAT-LPP est idéalement parée pour relever les défis à venir, constitués par l'environnement d'intérêts plancher persistant et l'évolution démographique.
Adrian Brupbacher, directeur PAT-LPP

Nouvelle répartition des tâches entre Medisuisse et la PAT-LPP
Au début 2017, Medisuisse a rendu sa division à titre d'organe d'exécution du 2e pilier à la PAT-LPP, personnel compris. Les deux caisses maintiennent leur étroite collaboration et partagent leur infrastructure.

Dans le cadre de deux séances menées durant l'exercice écoulé, le comité a adopté le rapport annuel et les comptes annuels 2016, le budget 2018 ainsi que les rapports et la désignation de l'organe de révision PWC. Au total, 22 854 médecins et leur personnel sont membres de la caisse de compensation AVS (médecins 78,7%, dentistes 13,9%, vétérinaires 4,7% et chiropraticiens 1%). En 2016, ils ont payé des cotisations à hauteur de 737,3 millions de francs. Medisuisse a réalisé un bénéfice de CHF 22 337.- à partir de sa division AVS, de la gestion de 16 caisses de compensations familiales, de l'assurance maternité et de l'administration de la fondation de prévoyance PAT-LPP.
Rolf Jordi, membre du comité de caisse Medisuisse

Statistiques

État des membres

Situation au 1.1.2018 (modifications par rapport à l'an passé, entrées moins les transferts et les sorties)	nombre	par rapport à 2016
Membres d'honneur	10	0
Membres	2901	+49
Membres étudiants	26	-5
Total	**2937**	**+44**
Femmes en %	55,16%	+1,3%
Décès	14	
Démissions	76	
Radiations de la liste des membres	11	
Admissions	127	
dont étudiants	22	

Décès dans les rangs de la SVS

Boller Edi, Dr. med. vet., Münsingen, 1944
Flück Paul, Dr. med. vet., Meiringen, 1925
Friedli Ulrich, Dr. med. vet., Herzogenbuchsee, 1938
Graber Hans, Dr. med. vet., Hünibach, 1926
Hartmann Karl, Dr. med. vet., Zürich, 1925
Hauser-Fiorentino Beat, Dr. med. vet. FVH, Wädenswil, 1946
Hebeisen Ulrich, Dr. med. vet., Grosshöchstetten, 1921
Huggler Christian, med. vet., Suberg, 1947
Imhof Urs J., Dr. med. vet., Kerzers, 1934
Luder Patric, med. vet., Oberwil BL, 1972
Müller Heinz A., Dr. med. vet., Rapperswil, 1930
Sénéchaud Claude, Dr méd. vét., Nyon, 1932
Urfer Jean-Pierre, Dr méd. vét., Bière, 1923
von Salis Björn, Prof. Dr. med. vet., Mammern, 1933

Nous garderons de ces membres un souvenir respectueux.

Membres par catégorie d'âge

	membres	femmes en %
–30	204	87%
31–40	724	80%
41–50	638	69%
51–60	640	44%
61–70	429	27%
71–80	192	14%
81–90	82	7%
90+	28	0%
Total	**2937**	**55,16%**

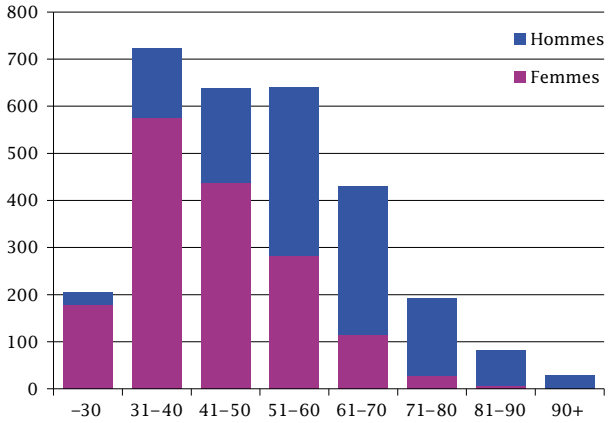

Activités principales des membres

	membres	femmes en %
Praticien, cabinet individuel	617	45%
Praticien, cabinet de groupe	388	38%
Praticien, en tant qu'assistant	438	83%
Praticien, en tant que salarié	281	74%
Services publics	108	41%
Formation et recherche publique	199	62%
Militaire	8	0%
Industrie et recherche privée	105	56%
Autres	116	70%
Sans activité professionnelle	37	95%
Retraité	389	16%
Étudiant	24	92%

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles.

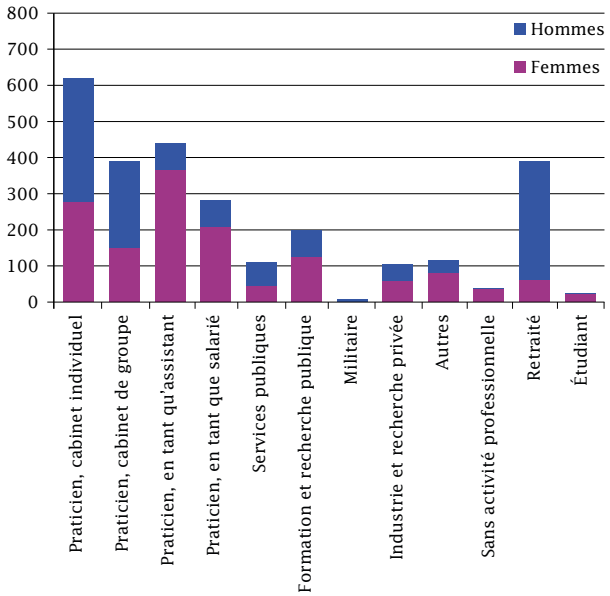

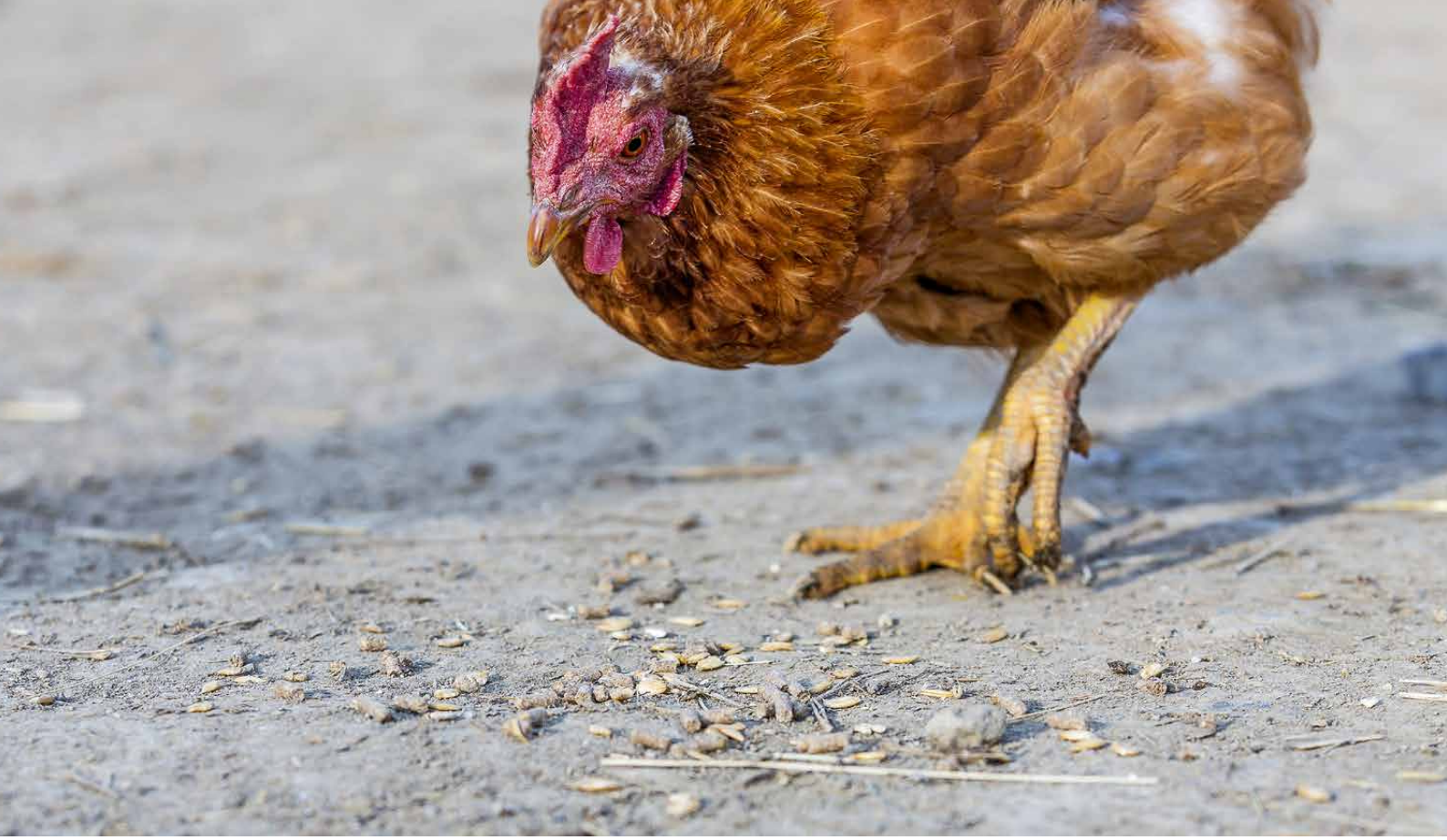

Détenteurs de cabinets

	Total	femmes en %
Petits animaux	358	51%
Mixte	169	31%
Animaux de rente	52	15%
Chevaux	84	44%
Animaux de rente et chevaux	16	13%
Volaille	6	67%
Total	**685**	**41%**

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles, des réponses multiples sont possibles.

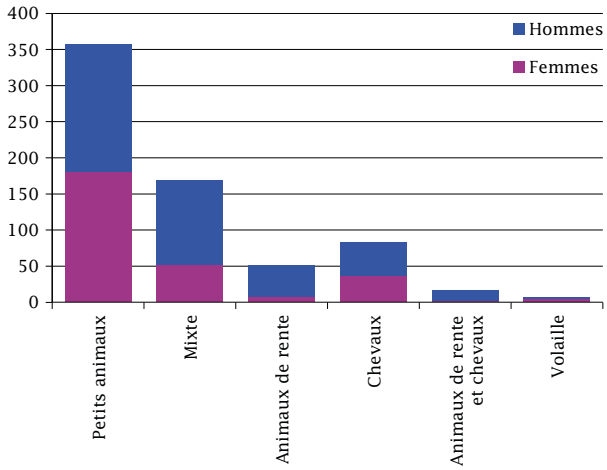

Détenteur en copropriété

	Total	femmes en %
Petits animaux	178	52%
Mixte	149	30%
Animaux de rente	45	27%
Chevaux	26	23%
Animaux de rente et chevaux	16	13%
Volaille	1	0%
Total	**415**	**38%**

Ces données se fondent sur les déclarations personnelles, des réponses multiples sont possibles.

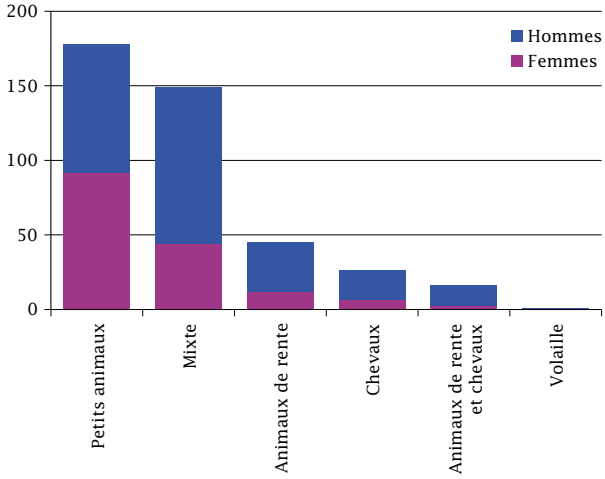

Membres dans les sections

Actifs et passifs
Situation au 1.1.2018

Sections régionales	membres	par rapport à 2016
Zurich	221	-8
Berne	209	+6
Vaud	160	+2
Suisse centrale	157	-2
Bâle (BL/BS)	106	-4
Argovie	104	+8
St-Gall, AR / AI	101	-4
Thurgovie	88	+3
Grisons	86	-2
Fribourg	77	+1
Tessin	70	-2
Genève	61	+1
Soleure	53	-2
Neuchâtel	47	-2
Valais	41	-1
Jura	30	0
Total membres sections régionales	**1611**	**-6**

Sections spécialisées	membres	dpar rapport à 2016
Petits animaux ASMPA	878	+27
Santé des ruminants ASSR	460	-2
Médecine équine ASME	303	-2
Médecine porcine ASMP	241	-11
Méd. complém. et alternatives camvet.ch	189	+7
Laboratoire de diagnostic ASVLD	137	+4
Méd. de la faune et animaux exot.	109	-5
Médecine comportementale	104	-3
Protection animale AVSPA	99	-3
Histoire de la méd. vétérinaire ASHMV	69	0
Pathologie animale ASPA	65	0
Médecine de volaille	43	+5
Total membres sections spécialisées	**2697**	**+17**

Autres sections		
Vétérinaires salariés STA	309	+21
Vétérinaires employeurs ASVE	48	+1
Total membres autres sections	**357**	**+22**

Total membres dans les sections	**4665**	**+33**

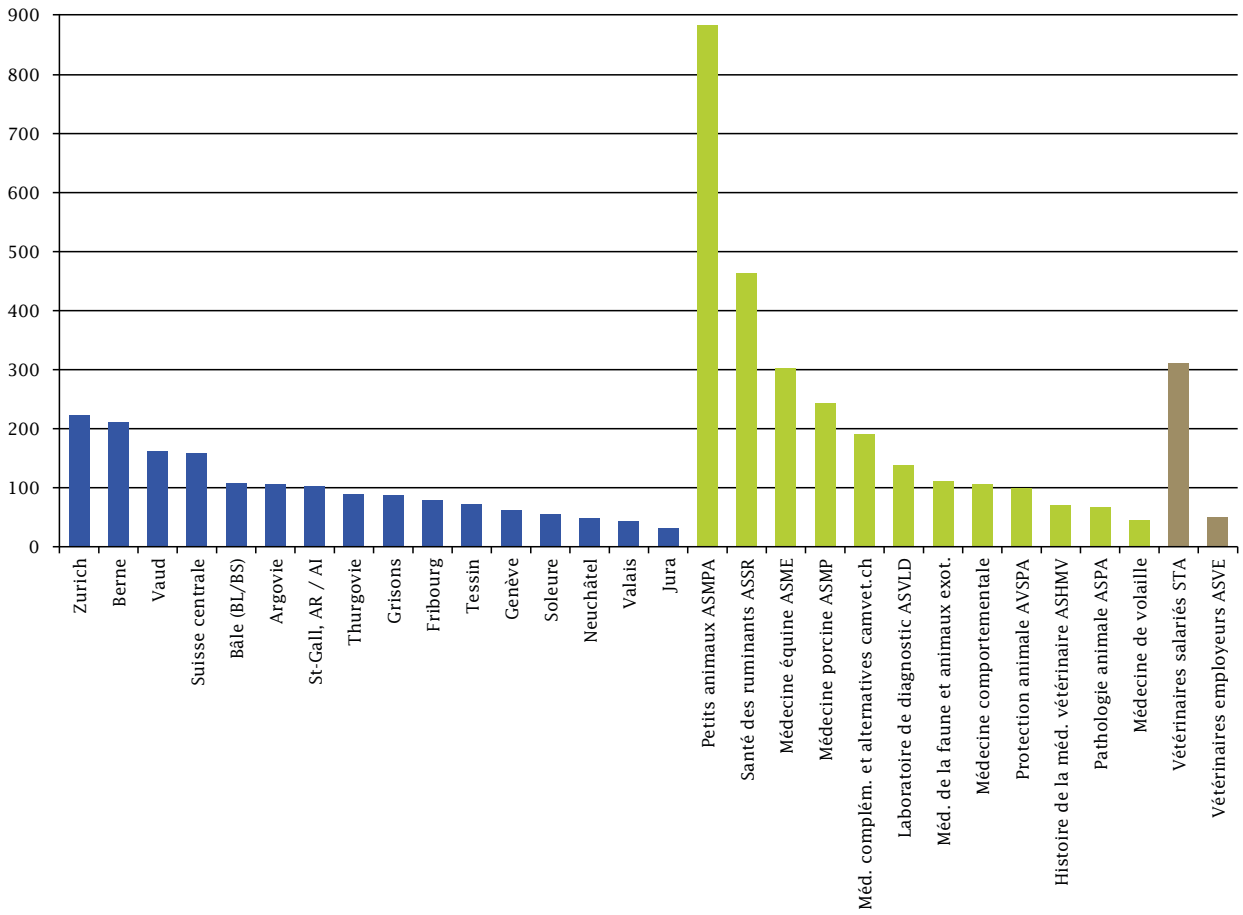

GST . SVS

Société des Vétérinaires Suisses
Brückfeldstrasse 18 | 3012 Berne | Tél. 031 307 35 35
info@gstsvs.ch | www.gstsvs.ch | www.facebook.com/gstsvs